

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------



Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2019-2020 !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Guidé par l'artiste en résidence, chaque étudiant participera, selon ses talents et affinités, à la création d'une #uvre. Il s'agira, au cours d'ateliers et de séminaires, d'aborder divers aspects de la création artistique tels que la conception, la réalisation, l'interprétation, la présentation au public, etc. Théorie et pratique seront donc intimement liées.
Acquis d'apprentissage	<p>1 L'objectif est de permettre aux étudiants de s'initier à une pratique artistique, en liaison avec la résidence d'un artiste à l'université. L'artiste leur fera partager son savoir et son savoir-faire d'écrivain, de comédien, de musicien, de plasticien, de chorégraphe, de cinéaste, etc., selon sa (ses) discipline(s) spécifique(s).</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'évaluation de ce cours porte sur :</p> <p>1) La présence et la participation régulière et active des étudiants à l'ensemble des séances avec l'artiste en résidence Françoise Schein dans son atelier à Louvain -la-Neuve (Ateliers d'art de la Baraque).</p> <p>2) Le processus de création d'une 'uvre dans le cadre d'une exposition à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles sur base des enseignements et conseils de l'artiste. Un dossier écrit et documenté accompagnera l'"uvre au cours de sa conception et consignera les différentes étapes du projet.</p>
Contenu	<p>La méthode choisie est la suivante : l'artiste en résidence fera partager son expérience et une réflexion sera menée au cours d'échanges avec les étudiants sur les thèmes abordés. Parallèlement, les étudiants concevront, en interaction avec l'artiste en résidence, une 'uvre qui pourra être présentée au public à la fin du cours. Les étudiants ne doivent pas nécessairement avoir une expérience dans le domaine artistique. Pendant l'année académique 2016-2017, les étudiants seront amenés à créer une collection de petites 'uvres autour des questions qui lient l'histoire des grandes découvertes à celles des droits fondamentaux. Chaque objet de la collection reprendra la figuration d'un des concepts choisis de cette double thématique. Cette 'uvre sera créée sur une assiette en porcelaine peinte avec des oxydes spéciaux et l'ensemble de toutes ces assiettes formera une collection.</p> <p>Ces étudiants seront appelés à devenir des créateurs, mais pas seulement. Ils seront aussi des « médiateurs/ assistants /ambassadeurs » du projet porté par Françoise Schein. Concrètement ils créeront une centaine d'assiettes (100) sous la conduite de l'artiste puis initieront à leur tour des participants -habitants de Louvain-la-Neuve (éventuellement des personnes précarisées via le CPAS) ainsi que des étudiants en architecture de Saint-Gilles (LOCI Saint-Gilles). Ces derniers feront le même travail que leurs confrères de Louvain-la-Neuve : ils travailleront à leur tour avec des participants de la commune bruxelloise (éventuellement le CPAS et les Restos du c'ur de Saint-Gilles) et réaliseront une autre centaine d'assiettes (100).</p> <p>En clôture du projet, un grand banquet sera réalisé sur l'un des deux campus avec exposition des 'uvres ainsi créées durant l'année.</p>
Autres infos	<p>Les séances en atelier se dérouleront essentiellement d'octobre à décembre 2016. Les étudiants seront néanmoins invités à mettre en 'uvre au deuxième quadrimestre de l'année académique 2016-2017 l'exposition de leurs travaux.'</p> <p>L'évaluation portera sur l'investissement et la réalisation d'exercices. Un travail de synthèse et/ou d'analyse de l'un ou l'autre point précis du cours peut être demandé à l'étudiant.</p>
Faculté ou entité en charge:	CCR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en culture et création	LCUCR100I	5		